



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2015 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017**

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant adoptera le budget pour l'exercice financier 2015 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2015, 2016 et 2017 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le mercredi 17 décembre 2014 à 19h **dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville situé au 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant.**

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.ville.saint-constant.qc.ca/>. Seule la date de publication dans le journal servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 21 novembre 2014.

Me Sophie Laflamme, greffière, OMA
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe